



## Jeux Olympiques :

### Pas de mobilisation sans reconnaissance !

Alors que les Jeux Olympiques approchent à grands pas, les personnels administratifs, techniques et spécialisés (PATS) du ministère de l'Intérieur s'apprêtent à jouer un rôle crucial dans leur réussite.

Pourtant, le manque de clarté et d'équité dans les informations et mesures communiquées par le ministère crée un sentiment d'injustice et de méfiance.

### Des missions floues et une mobilisation à géométrie variable

Le ministère exige des PATS une mobilisation importante, sans pour autant clarifier les missions qui leur seront confiées.

Tous les PATS seront-ils mobilisés de la même manière ?

Quid de ceux dont les missions ne sont pas directement liées aux opérations de sécurité ?

**La CFDT** demande que soient précisées les missions des PATS nécessitant un maintien dans le cadre des missions opérationnelles.

Des réponses précises et individualisées sont indispensables pour garantir une mobilisation juste et efficace.

### Valorisation et compensation : des mesures à préciser et généraliser

Le ministère promet des gratifications et des mesures d'accompagnement, mais les détails concrets tardent à venir.

Le 3ème palier de la prime spéciale JO est réservé aux PATS PN et GN d'Île-de-France, excluant injustement les personnels du périmètre secrétariat général d'Île de France qui s'investiront tout autant.

De la même façon, aucun dispositif spécifique JO n'a été prévu pour la comptabilisation et le paiement des heures supplémentaires (HS) pour les personnels de l'administration centrale, des préfectures et SGAMI, alors que ce dispositif est prévu en GN et PN.

La **CFDT** demande l'accès à ces dispositifs (prime JO spécifique IDF et dispositif HS JO) pour l'ensemble des périmètres et demande de clarifier et préciser leurs règles d'attribution.

## **Accompagnement social : des mesures insuffisamment circonscrites face aux défis**

Le ministère propose des aides à la garde d'enfants et le doublement du budget d'initiative locale des CLAS, pour mettre en place des mesures d'accompagnement des personnels dans le cadre des Jeux Olympiques.

Au regard de l'ampleur des besoins, des inquiétudes persistent quant à la capacité à couvrir l'ensemble des attentes et besoins des personnels mobilisés.

Pour **la CFDT**, des solutions concrètes et pérennes doivent être mises en place rapidement pour garantir la conciliation vie professionnelle/vie privée des PATS mobilisés.

### **Pas de mobilisation sans reconnaissance !**

La mobilisation des PATS est incontournable pour faire des Jeux Olympiques un succès. Mais cette mobilisation ne peut se faire sans une reconnaissance à la hauteur de l'engagement des agents.

#### **Nos revendications :**

- Une clarification des missions et niveaux de mobilisation,
- Une valorisation et une compensation équitables pour tous les PATS,
- Des mesures d'accompagnement social réelles et concrètes.

**La CFDT ne laissera pas les PATS être les oubliés des Jeux Olympiques.**

**Rejoignez-nous pour exiger du ministère une juste reconnaissance !**

Contactez la CFDT pour plus d'informations.

Ensemble, faisons des Jeux Olympiques une réussite pour tous !  
#PATS #JO2024 #Mobilisation #Reconnaissance #Justice

**[CFDT.FR/ADHESION](https://www.cfdt.fr/adhesion)**

